

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE MONSITAE

## 1. Définitions

---

- 1.1. Est désigné par contrat : les présentes conditions générales et ses annexes
- 1.2. Est désigné par client : toute personne physique ou morale utilisant le service Monsitae de la société Autoentreprenez.
- 1.3. Est désigné par Autoentreprenez : le prestataire de service, en l'occurrence l'auto-entrepreneur Grégoire Leclerc, N° SIRET .509 757 076 00013 et déclaré 4 parc de Diane, 78350 Jouy en Josas.
- 1.4. Est désigné par prestataire : les prestataires en relation d'affaires avec Autoentreprenez pour exécuter certains aspects de sa prestation de service.
- 1.5. Est désigné par plateforme Monsitae : l'ensemble des services de la société Autoentreprenez offrant la création et la gestion de sites internet pour auto-entrepreneurs.

## 2. Objet

---

- 2.1. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales liant Autoentreprenez et le client afin de déterminer les conditions dans lesquelles le client peut utiliser et accéder à la plateforme Monsitae.
- 2.2. Le bon de commande communiqué au client fait partie intégrante du présent contrat.
- 2.3. Les obligations de Autoentreprenez vis-à-vis du client sont décrites dans les conditions générales de vente et dans le bon de commande.
- 2.4. Les conditions générales de vente et le bon de commande définissent les conditions et modalités selon lesquelles Autoentreprenez exécute ses obligations au client.
- 2.5. Toute commande ou utilisation de la plateforme Monsitae fournie par Autoentreprenez implique l'entière acceptation du présent contrat par le client.
- 2.6. La nullité d'une ou de plusieurs clauses du présent contrat, notamment, mais non exclusivement, à la suite de l'application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice, n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat qui garderont toute leur portée et leur force.

### **3. Inscription au service**

---

- 3.1. Les postulants doivent remplir intégralement et sincèrement le formulaire d'inscription (ci-après les « données d'inscription ») sur [www.monsitae.com](http://www.monsitae.com) qui constitue une étape de la procédure d'inscription. Les postulants doivent parvenir au bout de la procédure d'inscription. Une fois l'inscription achevée le postulant reçoit un identifiant et un mot de passe (ci-après les « données d'utilisateur »). Le postulant doit conserver ses données d'utilisateur confidentielles. Le postulant peut alors utiliser pleinement le service Monsitae pendant une période d'essai de 15 jours. Pour devenir client, le postulant doit s'abonner au service Monsitae en validant sa commande sur son espace d'administration. Il consent à et reconnaît être lié par les présentes Conditions générales.
- 3.2. Autoentreprenez se réserve le droit absolu de refuser à un postulant de devenir client, même après la validation de l'inscription, si son intention déclarée d'utilisation de la plateforme Monsitae le mettrait de fait en contradiction avec les présentes conditions d'utilisation.

### **4. Prestation de Autoentreprenez**

---

- 4.1. Autoentreprenez fournira au client un site internet (ci-après «le site »), hébergé et opéré sur la plateforme Monsitae,. Le client n'est autorisé à personnaliser son site en ligne que conformément aux options de personnalisation fournies par Monsitae.
- 4.2. Autoentreprenez se réserve le droit d'élargir, de modifier ou d'améliorer les prestations et les services qu'elle propose sans notification. Autoentreprenez est notamment habilitée à modifier ses prestations si les modifications effectuées lui sont imposées par une évolution de la législation.

### **5. Accès au service**

---

- 5.1. Autoentreprenez s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à l'exécution de ses obligations conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.
- 5.2. Autoentreprenez s'engage notamment à :
- i Assurer l'accès à ses serveurs ou à ceux de son prestataire via Internet 24 h/24 tous les jours de l'année. Intervenir ou prévenir son prestataire pour intervenir rapidement en cas d'incident.
  - ii Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

## **6. Limitation de l'accès aux services**

---

- 6.1. Par dérogation aux obligations définies au paragraphe précédent, en cas de nécessité, Autoentreprenex se réserve la possibilité d'interrompre le serveur ou les services pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement. Cela peut notamment concerner des opération de maintenance logicielles ou matérielles.
- 6.2. Dans la survenance de cette hypothèse et dans la mesure du possible, Autoentreprenex informera alors auparavant le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que celui-ci prenne ses dispositions.
- 6.3. Dans certaines conditions d'urgence, notamment suite à une utilisation abusive de ressource, ou de toute autre utilisation pouvant mettre en péril le bon fonctionnement de la plateforme Monsitae, Autoentreprenex se réserve le droit de suspendre de manière temporaire le serveur ou les services, dans l'attente de trouver une solution commune avec le client.
- 6.4. Autoentreprenex se réserve également le droit d'interrompre le service dans l'hypothèse où cela serait expressément demandé par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

## **7. Assistance**

---

- 7.1. Autoentreprenex s'engage à mettre à la disposition du client une assistance technique et une assistance commerciale par email pendant toute la durée du contrat.
- 7.2. Les demandes d'assistance commerciale doivent être formulées par le client par l'envoi d'un email à l'adresse [contact@monsitae.com](mailto:contact@monsitae.com)
- 7.3. Les demandes d'assistance technique doivent être formulées par la client par l'envoi d'un email à l'adresse [support@monsitae.com](mailto:support@monsitae.com)
- 7.4. L'assistance technique mise à disposition du client est limitée. Elle ne vise qu'à lui apporter une aide ponctuelle.

## **8. Maintenance**

---

- 8.1. Autoentreprenex s'engage à assurer la maintenance du serveur et du service Monsitae pendant la durée du contrat.
- 8.2. La maintenance mise à disposition du client est limitée. Elle ne vise qu'à corriger les problèmes de programmation du serveur et du service Monsitae.

## 9. Propriété Intellectuelle

---

- 9.1. Le présent contrat ne constitue en aucun cas une cession de droits de Autoentreprenez envers le client.
- 9.2. Le présent contrat ne constitue en aucun cas une cession de droit du client vers Autoentreprenez.

## 10. Prix des services, facturation, règlements

---

- 10.1.TARIFS. Les prix sont calculés selon le tarif en vigueur au jour de la commande du Client, incluant la TVA au taux en vigueur à cette date. Les informations particulières sur les prix, ainsi que les dispositions supplémentaires figurent sur le site [www.monsitae.com](http://www.monsitae.com).
- 10.2.MODALITES DE FACTURATION. Une facture électronique au format pdf est disponible en téléchargement dans l'interface d'administration du client. Rubrique « Votre compte » > « Vos factures ».
- 10.3.PERIODE COUVERTE PAR LE PAIEMENT. Le paiement être ponctuel et couvre toute la période de l'abonnement du client à la plateforme Monsitae.
- 10.4.MODES DE PAIEMENT. Le paiement se fait par chèque, carte bancaire, virement bancaire, organismes de gestions. Sauf indication contraire mentionnée sur le site, aucune autre forme de paiement ne sera acceptée par Autoentreprenez.
- 10.5.MODIFICATION DES TARIFS. Autoentreprenez se réserve la faculté de modifier les tarifs d'utilisation à la plateforme Monsitae à tout moment. Un changement de tarifs n'impactera aucunement les clients déjà abonnés.
- 10.6.NOUVELLES TAXES. Par dérogation aux paragraphes précédents, Autoentreprenez se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

## 11. Responsabilité

---

- 11.1.FORCE MAJEURE. La responsabilité de Autoentreprenez ne sera pas engagée :
- i Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à Autoentreprenez au titre du présent contrat, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de Autoentreprenez ("Cas de Force Majeure").

- ii Autoentreprenez devra alors être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement, sous réserve que Autoentreprenez fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution
- iii Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

11.2. Le client reconnaît qu'il a bien pris connaissance des informations mises en ligne sur le site de Monsitae ([www.monsitae.com](http://www.monsitae.com)) et qu'il s'est correctement renseigné auprès de son service technique. Dès lors, Autoentreprenez ne saurait être tenue responsable de l'éventuelle inadéquation de ses services aux objectifs particuliers que le client envisage de poursuivre.

11.3. En aucun cas Autoentreprenez ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

- i d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites et/ou serveurs du client;
- ii de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites et/ou serveurs du client sans accord exprès de leur auteur;
- iii de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non-règlement des sommes dues en exécution du présent contrat, et plus généralement du fait de l'inexécution de l'une quelconque des obligations du client telles que fixées par les présentes.
- iv Le client devra garantir Autoentreprenez de toute condamnation éventuelle sur ces fondements.

11.4. En outre, du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare parfaitement connaître, Autoentreprenez ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment:

- i les difficultés d'accès aux sites hébergés, aux serveurs ou à l'infrastructure du client, du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes;
- ii la contamination par virus des données, des logiciels, des serveurs ou de l'infrastructure du client, dont la protection incombe à ce dernier;
- iii les intrusions malveillantes de tiers sur les sites, les serveurs ou l'infrastructure du client, dont la protection incombe à ce dernier;

iv les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

11.5. Autoentreprenex ne saurait être tenu responsable de préjudices indirects ou immatériels que pourrait subir le client suite à l'exécution de ses obligations. Autoentreprenex ne saurait notamment être tenu responsable des éventuelles pertes financières, pertes de données, préjudices moraux ou pertes de clients.

11.6. Dans l'hypothèse où la responsabilité de Autoentreprenex est engagée, le client ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou à tout autre dédommagement financier qui seraient supérieurs au montant effectivement réglé pour la prestation mise en cause dans le préjudice par le client.

- 11.7. Le client s'engage, dans le cadre de l'utilisation de la plateforme Monsitae mise à disposition par Autoentreprenez, à respecter les lois et les règlements en vigueur en France, les lois de son pays d'origine, les lois internationales et le présent contrat. Il lui est notamment interdit le démarchage en masse des utilisateurs, quelles que soient les techniques utilisées (envoi massifs d'emails, diffusion automatique de messages sur des blogs ou des forums, etc.), l'intrusion ou la tentative d'intrusion dans tout système informatique, la transmission ou l'exploitation de données illicites. Il s'engage également à avoir toutes les autorisations utiles à l'exploitation, à la diffusion et au stockage des données sur les serveurs de Autoentreprenez.
- 11.8. Autoentreprenez se réserve le droit de suspendre à tout moment et sans préavis le site Monsitae du client si il estime que celui-ci ne respecte pas les lois ou les règlements en vigueur en France, les lois de son pays d'origine, les lois internationales ou le présent contrat.
- 11.9. Pendant toute la durée du contrat, le client s'engage à souscrire une assurance dommage corporels et matériels ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle couvrant l'ensemble des risques qu'il pourrait causer du fait de son usage du serveur ou de la plateforme Monsitae.

## **12. Durée, renouvellement et dénonciation du contrat**

---

- 12.1. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR. La date d'entrée en vigueur du contrat correspond à la date d'inscription du client sur le site Monsitae ([www.monsitae.com](http://www.monsitae.com)).
- 12.2. DUREE DE L'ABONNEMENT. L'abonnement à la plateforme Monsitae a une durée de 1 an, à partir de la date d'entrée en vigueur.
- 12.3. RENOUVELLEMENT PAR RECONDUCTION EXPLICITE. Le cas échéant, le contrat est renouvelé par reconduction explicite, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion.

## **13. Résiliation**

---

- 13.1. RESILIATION POUR INEXECUTION. En cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 7 jours à compter soit d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par ladite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.
- 13.2. NON-REMBOURSEMENT. Dans l'hypothèse où Autoentreprenez résilie le contrat dans les conditions prévues au présent contrat, le Client ne pourra prétendre au remboursement des sommes déjà versées et restera redevable du solde dû.

## **14. Non-renoncement aux stipulations du contrat**

---

14.1. Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations du présent contrat, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

## **15. Obligation d'information**

---

15.1. Le client s'engage à informer Autoentreprenez par écrit ou par email de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de son équipement, etc.) ainsi qu'à maintenir les informations de contact le concernant.

## **16. Modification**

---

16.1. CONDITIONS EN LIGNE. Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées.

16.2. MODIFICATIONS. Les parties conviennent que Autoentreprenez pourra à tout moment apporter des modifications au présent contrat, sans autre formalité que d'en informer le Client par tous moyens. Autoentreprenez pourra notamment porter ses modifications dans les conditions générales en ligne et informer le Client par email ou toute autre voie électronique.

16.3. REFUS DU CLIENT. Sauf refus explicite envoyé sous 15 jours à Autoentreprenez par lettre recommandée avec accusé de réception, le client sera réputé avoir accepté les modifications.

## **17. Loi applicable, attribution de juridiction**

---

17.1. Le présent contrat est régi par la loi française.

17.2. Le client et Autoentreprenez s'engagent, avant toute action en justice, à tenter de résoudre les différends à l'amiable.